



Paris, le 18 mai 2010

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales ont pris connaissance du projet de texte concernant les missions des conseillers d'orientation-psychologues.

Elles constatent qu'il ne s'agit nullement d'une simple actualisation mais bien d'une transformation en profondeur du métier et de l'organisation des CIO sur tout le territoire, dont tous les élèves, en particulier ceux de milieu populaire, feront les frais.

Il leur paraît totalement inconcevable que l'intervention des conseillers d'orientation-psychologues soit limitée au public à besoins éducatifs particuliers, qu'elle ne se situe plus qu'en fin de cursus et non plus en amont et qu'elle ne s'adresse plus, prioritairement, aux élèves et aux étudiants

Elles s'interrogent sur le statut de ce texte qui a été présenté comme devant être une circulaire d'application du décret du 20 Mars 91 mais n'y fait jamais référence. En particulier le silence sur l'existence des CIO et le rôle des directeurs laisse pour le moins planer un doute sur la pérennité du réseau, son implantation sur le territoire et son ancrage dans l'Education Nationale.

Ces projets suscitent une vive inquiétude chez nos collègues, conseillers d'orientation-psychologues, directeurs de CIO mais aussi enseignants.

Nous vous demandons de revoir profondément les orientations de ce projet et sollicitons donc, Monsieur le Ministre, une rencontre dans les meilleurs délais, afin d'échanger avec vous sur l'ensemble de ce dossier.

Nous vous prions de croire Monsieur le Ministre à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Roland HUBERT
Cosecraire Général SNES-FSU

Jacques PARIS
Secraire Général SNFOLC

Guy LESNIEWSKI
SUD Education

Christophe GODARD
Cosecraire Général CGT-Educ'Action